



Quand le projet de construction de cette maison est né dans la tête des propriétaires, une évidence s'est rapidement imposée à eux : leur habitation se ferait dans le respect total de son environnement ou ne se ferait pas. Le choix du matériau bois correspondait à cette volonté en ayant la faculté d'être esthétique et naturel sans pour autant s'obliger à sacrifier la modernité des formes de l'habitat. Le constructeur Myotte-Duquet a donc composé avec ces objectifs qui allaient permettre plus tard d'obtenir pour cette maison la labellisation "Bâtiment Basse Consommation" (BBC). L'isolation de cette dernière est un modèle d'efficacité. Ainsi, la dalle est isolée avec 120 mm de panneaux en liège, les murs avec

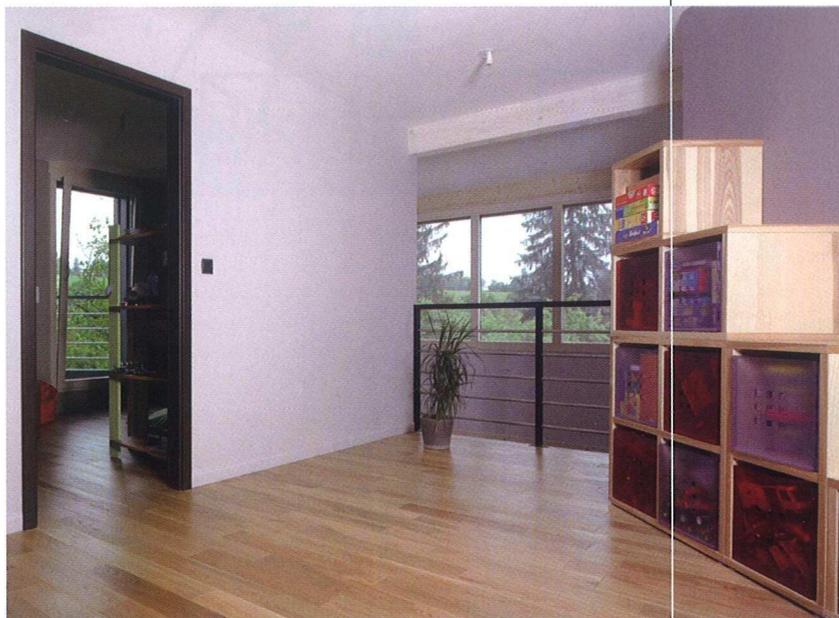
200 mm de laine de bois en couches croisées et le toit avec 300 mm de ouate de cellulose insufflée. En ajoutant la bioélectricité, tout a été pensé et conçu dans une volonté de limiter

“ Du sol à la toiture, tout a été pensé pour économiser l'énergie. ”

au maximum la consommation d'énergie. Pour obtenir un label BBC, il faut impérativement que la maison ait atteint l'objectif de consommation maximale en énergie primaire fixé à 50 kWh/m²/an.



Les murs sont "perspirants" grâce à l'association d'un trein-vapeur à l'intérieur et d'un panneau de contreventement à l'extérieur.



Le système électrique est totalement bio-compatible, c'est à dire qu'il neutralise les champs électromagnétiques grâce à des fils blindés.

Un puits canadien basé sur un échange thermique avec la citerne de récupération d'eau de pluie offre à la maison une climatisation naturelle.



Pari réussi, puisqu'ici la consommation avoisine les 47 kWh/m²/an. Le poste le plus énergivore d'une maison reste celui consacré à son chauffage, les propriétaires ont donc opté pour un poêle bouilleur où l'eau conservée dans un ballon de 800 litres alimente le plancher chauffant ainsi que l'eau chaude sanitaire. Sur la toiture, des panneaux solaires complètent ce dispositif. Ils sont installés sur un liner écologique qui a été végétalisé. A l'intérieur de la maison, les choix esthétiques rejoignent également les nécessités écologiques. Ainsi à l'étage, les chambres sont revêtues de plancher bois naturel, alors qu'au rez-de-chaussée, le revêtement est en béton ciré. Il a l'avantage de réfléchir les rayons du soleil, permettant ainsi un apport de chaleur supplémentaire. Un soin tout particulier a été apporté

à l'emplacement des ouvertures vers l'extérieur puisqu'un thermicien est intervenu pour calculer la disposition idéale des fenêtres et baies vitrées. Ainsi l'apport en lumière naturelle est rentabilisé à son maximum pour qu'elle puisse circuler toute la journée dans la maison. Enfin, le constructeur a répondu à un autre souhait des propriétaires en concevant un espace extérieur que pour les enfants. Leurs deux chambres partagent donc une terrasse dont la forme est librement inspirée de la proue d'un bateau. Un an après leur installation, les propriétaires n'ont aucun regret majeur à signaler quant aux orientations prises pour la construction. Cette maison offre à ses habitants toutes les qualités dont ils rêvaient, en alliant l'esthétisme, la modernité et le respect de l'environnement.

Texte : Sophie Sarrans - Photos : Philippe Gros-Meyer



La maison a été orientée de manière à profiter le plus possible de la lumière du soleil. Et pour éviter que l'intérieur de la maison ne subisse un trop fort ensoleillement, les vitres sont protégées par des brise-soleil orientables en fibre de bois et des volets roulants.

Un puits de lumière permet d'éclairer directement l'escalier.



La mezzanine est une des dispositions prises pour une bonne circulation des flux à l'intérieur de la maison. Grâce notamment à cette idée, couplée avec les choix en matière de chauffage, la consommation de la maison avoisine les 47 kWh/m²/an ce qui lui a permis d'être labellisée BBC.



FICHE TECHNIQUE

Constructeur : Sarl Myotte-Duquet Ossature Bois

Localisation : Besançon (25)

Date de construction : 2010

Surface habitable : 169 m²

Système constructif :

Ossature bois

Revêtement : Bardage en mélèze traité avec 1 couche de SunCare® et 2 couches de Wood Care®

Chauffage : Poêle bouilleur

Isolation : Liège en 120 mm pour la dalle, laine de bois en 200 mm pour les murs et ouate de cellulose en 300 mm.

Energies renouvelables : Solaire thermique, puits canadien et récupération des eaux de pluie

Voir le carnet d'adresses.